

Décision

Générale

colonial

Décision n° 123 du 6 Février 1943

n° 123

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 février 1943

Numéro JO

n° 4 du 15/02/1943

Date du numéro

15 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Chef du Service des P.T.T. est autorisé à employer en qualité de téléphoniste le nommé AHMED GOLLED indigène somali. AHMED GOULED recevra une solde mensuelle de SIX CENTS FRANCS. La présente décision aura son effet à compter du 6 février 1943.